

Charte concernant l'utilisation de pages Internet à l'intérieur du site de la Fédération nationale ou d'un site Internet mis en relation (lien) avec le site de la Fédération nationale

D'une part la fédération nationale met à la disposition des fédérations ou groupes qui le souhaitent un espace qui leur permet d'informer les visiteurs des activités de leurs fédérations.

D'autre part, la fédération nationale établit des liens avec les sites déjà existants des fédérations et groupes qui le souhaitent : ces liens permettent à un visiteur du site de la fédération nationale (parfois plusieurs centaines par jour) de s'informer directement des activités des fédérations et groupes départementaux.

Les pages Internet sont consultables par tout un chacun, ami comme ennemi de nos positions et principes. Elles sont les vitrines de nos activités – même si elles ne sauraient constituer l'essentiel de notre travail de propagande. En conséquence, la Fédération nationale comme les fédérations départementales ou groupes qui souhaitent être hébergés ou liés au site de la fédération nationale s'engagent sur les points suivants :

a-) Les informations et documents publiés sur le site national comme sur les sites départementaux sont publiés sous la seule responsabilité de la fédération nationale pour les pages nationales et des fédérations ou groupes pour les pages départementales ou locales qu'elles soient hébergées par la fédération nationale ou « indépendante » (possédant un url autonome, cas des fédérations ou groupes ayant déjà leur propre site)

b-) Les fédérations départementales et les groupes départementaux utilisant le site de la fédération nationale, la fédération nationale, et les fédérations et groupes ayant déjà leur site mais désirant qu'il soit lié à celui de la fédération nationale s'engagent à ne publier ou à ne faire publier aucun article mettant en cause la vie intérieure et les décisions d'initiatives publiques ou privées de la Fédération Nationale de la Libre Pensée (fédération nationale et fédérations et groupes départementaux) : cela concerne :

- b1 : tout article ou document téléchargeable ou non qui créeraient, entraîneraient, développeraient des attaques de quelque nature qu'elles soient contre d'autres fédérations (départementales ou nationale) groupes, adhérents de la FNLP, ou qui remettraient nommément et publiquement en cause des positions adoptées par la fédération nationale lors de ses congrès, ou des initiatives prises sur le plan national par les instances régulièrement élues par le congrès national, de mêmes que des positions et initiatives librement prises par d'autres fédérations départementales ou groupes, dans le cadre de notre organisation fédéraliste.
- b 2 : tous liens dirigeant vers des sites – quels qu'ils soient – qui remettraient nommément et publiquement en cause des positions adoptées par la fédération nationale lors de ses congrès, ou des initiatives prises sur le plan national par les instances régulièrement élues par le congrès national, de mêmes que des positions et initiatives librement prises par d'autres fédérations départementales ou groupes, dans le cadre de notre organisation fédéraliste.
- b 3 : De même la fédération nationale et les fédérations et groupes départementaux qui utilisent le site national comme celles et ceux qui ont leur propre site mais lié à la fédération nationale s'interdisent toute attaque personnelle contre un adhérent de la Fédération Nationale de la Libre Pensée

En cas de manquement aux règles, l'administrateur général du ou des sites de la fédération nationale – sous le contrôle du bureau exécutif :

- -demandera à la fédération ou au groupe concerné de supprimer immédiatement la page litigieuse concernée.
- En cas de non exécution :
 - Fermera la page dédiée à la fédération ou au groupe concerné pour les fédérations ou groupes hébergés par la fédération nationale
 - Rompra le lien Internet avec le site de la fédération ou du groupe concerné pour les

fédérations ayant leur propre site.